

SPORTS – ARTS – ÉTUDES – FORMATION

UNIHOCKEY

Pour pouvoir bénéficier des mesures du concept, le-la jeune sportif-ve doit :

Satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)

Consacrer au minimum (Les déplacements et les compétitions ne sont pas pris en considération. Les heures reconnues sont celles qui figurent dans le plan d'entraînement présenté dans le dossier, qu'il s'agisse d'heures d'entraînement spécifique ou de condition physique):

- 6 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 2
- 8 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 3
- 10 heures d'entraînement hebdomadaires au post-obligatoire
- Appartenir à un club sportif et bénéficier du soutien et de l'encadrement de l'association cantonale ou de la fédération nationale
- Participer régulièrement à des compétitions de niveau régional, national et/ou international

Enseignement obligatoire (7^e à 11^e)

Toutes les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Appartenir à une sélection romande ou suisse
 - Ou participer à un championnat de niveau A en M16 ou M18
2. Être au bénéfice d'une Talent Card de Swiss Olympic valable (année en cours)
3. Avoir l'attestation de l'Association Cantonale de Unihockey

Enseignement post-obligatoire

Toutes les conditions suivantes doivent être remplies :

Juniors garçons

1. Appartenir à une sélection régionale M17 ou appartenir à la sélection suisse M19
 - Ou participer à un championnat de niveau A en M16, M18 ou M21
 - Ou participer à un championnat ligue nationale A, B ou de première ligue
2. Être au bénéfice d'une Talent Card de Swiss Olympic valable (année en cours)
3. Avoir l'attestation de l'Association Cantonale de Unihockey

Juniors filles

1. Appartenir à la sélection suisse M19
 - Ou participer à un champion de suisse niveau A en M21

- Ou participer à un championnat de ligue nationale A ou B
2. Être au bénéfice d'une Talent Card de Swiss Olympic valable (année en cours)
 3. Avoir l'attestation de l'Association Cantonale de Unihockey

Références

Attestation de Swiss Unihockey ou de l'Association Cantonale de Unihockey.

Remarques

Nos critères sont en accord avec les [concepts de promotions](#) édités par les fédérations et Swiss Olympic.

Si le-la jeune sportif-ve n'est pas encore en possession d'une Talent Card, une attestation du test PISTE réussi peut être considérée provisoirement comme équivalente à la Talent Card. Si aucune Talent Card n'est obtenue durant l'année en cours, le-la sportif-ve devra être exclu-e du programme SAE à moins qu'il-elle ne remplisse d'autres critères.